

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 6 décembre 1968

La séance est ouverte à onze heures.

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

M. Gordon Blair (Grenville-Carleton) présente les troisième, quatrième et cinquième rapports du comité spécial de la procédure de la Chambre.

M. Lloyd Francis (Ottawa-Ouest) présente le premier rapport du comité permanent des affaires des anciens combattants.

[Français]

M. Herb Breau (Gloucester) présente le 2^e rapport du comité permanent de l'expansion économique régionale.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports susmentionnés figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

[Traduction]

RADIO-CANADA

LA CONSTRUCTION DE L'ÉDIFICE RADIO-CANADA

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, au nom du secrétaire d'État (M. Pelletier), je voudrais rappeler la question que le député de Sainte-Marie (M. Valade) a posée hier. En réponse à cette question, le secrétaire d'État a indiqué que la Société avait signé les contrats pour la construction du centre de Radio-Canada à Montréal. En fait, les contrats n'ont pas été signés, mais la Société Radio-Canada a demandé au Conseil du Trésor l'autorisation de les signer. On avait pensé qu'il aurait été possible de les examiner cette semaine; malheureusement nous n'avons pu le faire. Toutefois, nous nous en occuperons à la prochaine réunion du Conseil du Trésor.

AIR CANADA

UNE DÉLÉGATION CONCERNANT LA BASE D'ENTRETIEN DE WINNIPEG

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Vu les résultats de l'entretien qu'il a eu avec une délégation du Manitoba, le premier ministre serait-il en mesure,

dans l'intérêt de la sécurité nationale et du programme de développement régional, de garantir à la Chambre, au pays et aux Manitobains, le maintien de la base aérienne d'entretien à Winnipeg?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous avons eu un entretien hier avec les membres de la délégation dirigée par le premier ministre Weir. Comme suite à ces délibérations et à ces échanges de vues, un comité du cabinet se réunira au cours de la journée pour discuter de la politique ministérielle à adopter.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Compte tenu de la réponse du premier ministre, au sujet d'une réunion d'un comité ministériel au cours de la journée, nous dira-t-on, pas plus tard que lundi, si une étude approfondie de la question, suggérée hier, sera autorisée par le gouvernement?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne saurais anticiper sur la décision du comité ministériel, mais la demande me paraît raisonnable.

Si nous jugeons ne pas pouvoir faire une déclaration finale ces jours-ci, c'est qu'une étude plus approfondie est nécessaire. Il nous faudra l'annoncer après la réunion du comité du cabinet, aujourd'hui ou lundi.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, peut-on être assuré qu'on nous informera à ce sujet lundi au plus tard, même si le ministre des Transports est absent ce jour-là?

Le très hon. M. Trudeau: Oui, monsieur l'Orateur.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE BLÉ—LE PRÉTENDU REFUS DE L'ORGANISME JAPONAIS D'ACHAT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur... (*Exclamations*) J'ai une légère laryngite. (*Applaudissements*) Je savais que je serais puni par où j'ai péché.